

Le Monde.fr

Archives

Recherchez

depuis

1 mois

sur Le Monde.fr
sur le web avec **YAHOO!** SEARCH» Recevez les newsletters
gratuites» Abonnez-vous au journal
Le Monde : 16€/mois

actualités

perspectives

pratique

annonces

le desk

le kiosque

newsletters

multimédia

Analyse

L'entreprise entre profit et bien commun, par Frédéric Lemaître

LE MONDE | 04.01.08 | 13h43 • Mis à jour le 04.01.08 | 13h43



De Bill Gates à Kofi Annan, de Nike à Areva, la responsabilité sociale des entreprises est à la mode. Symbole d'une mondialisation solidaire pour ses thuriféraires, elle permet juste aux capitalistes de jouer les parangons de vertu, affirment ses détracteurs. Si le débat est ancien, il a récemment rebondi aux Etats-Unis avec la publication quasi simultanée de deux ouvrages que tout oppose, malgré la proximité de leurs auteurs : *Donner*, de Bill Clinton (éd. Odile Jacob, 304 pages, 21,50 euros), et *Supercapitalism* (éd. Vuibert, 288 p., 24 euros, en librairie le 17 janvier), de son ancien ministre du travail, Robert Reich.



Dans le premier, l'ancien président vante le don, le bénévolat et, plus généralement, les mérites de la société civile. Une vieille tradition américaine : *"En 1835, dans La Démocratie en Amérique, Tocqueville notait que les Américains étaient enclins à se constituer en groupes pour s'attaquer à leurs problèmes communs ; cette solution lui semblait meilleure que celle des Européens, qui s'en remettaient plutôt à l'Etat"*, relève-t-il.

Petit à petit, les problèmes sont devenus globaux, et la société civile s'est, elle aussi, mondialisée. Depuis 2000, l'ONU a fait sienne la démarche anglo-saxonne. L'organisation incite les entreprises à adhérer à son "pacte mondial", qui entend *"embrasser, promouvoir et faire respecter"* des valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement. A ces trois secteurs a été ajoutée, en 2004, la lutte contre la corruption.

Le succès est indéniable. Quelque 3 600 entreprises de 120 pays y adhèrent. C'est *"le plus grand programme d'action volontaire au monde"* se réjouit l'ONU. Chaque participant doit s'engager à intégrer dix principes fondamentaux dans sa stratégie et à expliquer, chaque année, quels progrès il a réalisés. Des sociétés aussi différentes que les hôtels Accor ou le chimiste Rhodia présentent de manière détaillée leurs actions en faveur de l'environnement pour la première, de l'environnement et des relations sociales pour la seconde. En revanche, sur les 429 entreprises françaises signataires, six groupes n'ont pas respecté leur engagement en 2007 : Air France, Banques populaires, Pierre Fabre, Banque Rothschild, Steria et Unibail. Une société qui, durant deux ans, ne communique pas sur les progrès réalisés est classée *"inactive"*.

Le principal débat porte évidemment sur le volontariat. Pour l'ONU, c'est la condition de l'efficacité. Nombre d'ONG et de syndicats n'y voient au contraire, souvent, qu'une opération de communication. Dans le meilleur des cas, la maison mère tente de respecter les règles qu'elle édicte, mais ferme les yeux sur certaines pratiques de ses filiales. Certaines entreprises françaises laissent le soin à leur filiale chinoise de commercer avec la Birmanie, par exemple.

Qui dit volontariat dit également, la plupart du temps, absence de contrôle externe et absence de sanctions. L'ONU s'interdit même de refuser l'adhésion d'une entreprise. Malgré les scandales avérés de corruption, Siemens figure parmi les signataires du pacte mondial. Alors que les ONG

expliquent que les multinationales peuvent être inculpées en tant qu'instigatrices, auteurs ou complices de violation des droits, le haut fonctionnaire de l'ONU chargé du dossier juge, au contraire, qu'il faut favoriser la *soft law*, l'élaboration de chartes non contraignantes. Aussi certains jugent-ils que les "*bonnes pratiques*" mises en avant ne sont que de la poudre aux yeux pour cacher des actions, notamment de lobbying, destinées à contrer les législations nouvelles : les constructeurs européens cherchent à se donner une image "verte", mais, dans le même temps, se battent pour que Bruxelles limite ses ambitions en matière de réduction d'émission de CO₂ par voiture.

RESPONSABILITÉ SOCIALE OU SUPERCHERIE ?

Le résultat est que l'image des multinationales ne s'améliore pas. Mary Robinson, ancien haut-commissaire aux droits de l'homme et membre du comité directeur du pacte mondial, en témoigne. *"A chaque fois que je vais dans les campagnes ou les bidonvilles, dit-elle, je constate que les habitants n'aiment pas les multinationales. Des milliers de personnes perdent leur logis à cause d'elles ou se retrouvent déplacées parce qu'on construit un barrage."*

Robert Reich va encore plus loin dans sa critique. Cet économiste de gauche, auteur d'un des premiers essais importants sur la mondialisation (*L'Économie mondialisée*, éd. Dunod, 1993), rejoint l'analyse faite par l'économiste de droite Milton Friedman dès les années 1960 : une entreprise est faite pour réaliser des profits, tout le reste n'est que littérature. Certes M. Reich dénonce le "*supercapitalisme*", dont Friedman était un thuriféraire, mais leurs conclusions sont identiques. Pour l'ancien ministre, la responsabilité sociale des entreprises relève de la supercherie. Nombre de PDG expliquent qu'"à long terme", leur civisme est payant, mais il n'y croit plus. Non seulement aucune étude ne le démontre, mais la grande majorité des consommateurs s'en fichent. Surtout, le long terme n'est pas une notion pertinente, estime-t-il, pour des PDG soumis aux résultats trimestriels.

Il est donc vain, selon M. Reich, d'attendre des entreprises qu'elles soient "citoyennes". Ses amis politiques, qui attaquent le géant de la distribution Wal-Mart pour sa pingrerie salariale, font fausse route. Wal-Mart est certes un mauvais employeur, mais il ne fait qu'appliquer la loi. S'il était plus généreux, il perdrait ses clients. C'est aux politiques de prendre leurs responsabilités et de mettre tout le monde sur un pied d'égalité, en imposant des normes sociales et environnementales. Les militants qui dénoncent les "*mauvaises entreprises*" font preuve de démagogie ou se trompent de combat.

En France, la loi sur les nouvelles régulations économiques de 2001 impose aux grandes entreprises de publier, dans leur rapport annuel, des données sur la façon dont elles prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leur activité. Six ans plus tard, le bilan est mitigé. Certaines jouent le jeu, mais d'autres font semblant (Alstom ou Essilor) et d'autres ignorent purement et simplement la loi (LVMH ou Capgemini), affirme Hugues Bertrand, spécialiste de ce dossier au cabinet Alpha.



Frédéric Lemaître

Article paru dans l'édition du 05.01.08.



Abonnez-vous au Monde à -60%

EN UNE EN CE MOMENT

Les circonstances de la mort de Benazir Bhutto continuent à créer la polémique

Les autorités italiennes dénoncent "la tragédie des déchets" à Naples

Géorgie : Mikheïl Saakachvili pourrait ne pas obtenir la majorité absolue

La Ligue arabe propose un plan pour débloquer la situation politique au Liban

ET AUSSI



Portfolio
Les images de la semaine du 31 décembre au 4 janvier



Rétrospective
L'année 2007 vue par "Le Monde"



Thématique
La saga des Bhutto

LES PLUS ENVOYÉS PAR

Secouons les journaux...

Routes écologiques et in

La France vue par deux : guidée dans l'Hexagone

Etats-Unis : le spectre d précise

 [Retournez en haut de la page](#)

Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Programme TV
- » Le Post.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Shopping
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du g

Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ [visitez Le Monde.fr](#)

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Avertissem